

## Avis Public

Rosemont  
La Petite-Patrie

Montréal 

### ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, lors de sa séance ordinaire du 4 décembre 2017, a adopté le règlement suivant:

**RCA-137**                      « *Règlement sur les tarifs (2018)* »

Le présent règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 12 décembre 2017

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement